



RÉHABILITATION DU "FOYER DUMÉE" : UN PROJET MAJEUR POUR LA REVITALISATION DE LA VILLE DE NEMOURS



La ville de Nemours, ville historique située en Seine-et-Marne, s'engage dans une démarche de reconstruction de son cœur urbain. Dans cette optique, la SEM du Pays de Fontainebleau annonce le lancement du projet de réhabilitation du "Foyer Dumée" au sein du périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) soutenue par le programme national "Action Cœur de Ville".

L'histoire du bâtiment :

Le Foyer Dumée, est un bâtiment historique dont l'origine remonte au XII^e siècle, à une époque où Nemours n'était encore qu'un marécage insalubre. C'est grâce à Gautier 1^{er}, au service du roi de France Louis VII, que la ville a connu un essor économique remarquable. Gautier 1^{er} fit édifier le Château de Nemours ainsi que l'église, marquant ainsi le début de la transformation de la ville.

Dans cette nouvelle dynamique économique, un Hôtel-Dieu fut construit pour accueillir les pèlerins et les malades. L'Hôtel-Dieu de Nemours, situé face à l'église, occupait l'espace qui est aujourd'hui délimité par l'actuelle rue de Paris, la rue du Cimetière (actuelle rue du Docteur Dumée) et la rue de la Bredauche.

Au fil des années, le bâtiment du Foyer Dumée a connu différentes occupations, devenant un lieu d'accueil pour de nombreuses associations au rez-de-chaussée, tout en conservant des logements aux niveaux supérieurs. Malheureusement, de nos jours, il ne reste plus rien de cet édifice historique, qui est inoccupé depuis plusieurs dizaines d'années.

Une opération respectant le bâti existant :

Le projet de réhabilitation du Foyer Dumée se déploie sur deux ensembles foncier situés aux 7-9 (lot 1) et 10-12 (lot 2) rue du Docteur Dumée, d'une contenance totale de 2 280m². L'opération vise à transformer ce bâtiment historique en un programme résidentiel privé de qualité, contribuant ainsi à la revitalisation de Nemours.

Ce projet comprend la création de deux nouveaux immeubles d'habitations de 31 logements : 18 logements sur le lot 1 et 13 logements sur le lot 2. Chaque appartement disposera d'une place de parking et d'une cave. Des locaux communs sont également prévus : local vélos, local déchets et un local entretien.



Le projet :

Les principaux enjeux de cette opération résident dans la création d'un cœur d'îlot qui s'intègre harmonieusement à l'existant tout en préservant le caractère patrimonial du site. Les travaux de réhabilitation permettront de proposer des logements qualitatifs répondant aux besoins des habitants. Cette initiative contribuera à la requalification des espaces publics, en mettant en valeur les espaces d'eau, tels que les berges du Loing et du "petit fossé".

Le projet, d'un coût estimé à 6,6 millions d'euros, est confié au cabinet d'architectes Tequi Pointeau. La SEM du Pays de Fontainebleau, agit en tant que maître d'ouvrage pour mener à bien cette initiative ambitieuse.



Les travaux de réhabilitation devraient débuter en fin d'année 2024, avec une prévision de livraison en 2026. Cette opération marquera une étape significative dans la revalorisation de Nemours, en créant un cadre de vie attractif, en favorisant le développement durable et en renforçant l'identité culturelle de la ville.

Vous pourrez retrouver plus d'informations sur le projet sur : www.sem77.fr et sur le Q



Scannez ce QR code pour accéder à notre site internet



A propos de la SEM Pays de Fontainebleau :

La Société d'Economie Mixte (SEM) Pays de Fontainebleau, certifiée ISO 9001 et ISO 14001, propose son expertise pour concevoir des solutions opérationnelles en termes de logements, d'équipements et de développement économique. Présente sur le Sud Seine-et-Marne (77) depuis 1962, elle évolue dans un environnement institutionnel, territorial et sociétal qui connaît de profonds changements. La SEM Pays de Fontainebleau s'attache à réunir des compétences pluridisciplinaires pour garantir une approche cohérente des enjeux urbains et économiques locaux.



NEMOURS

A propos de la commune de Nemours :

Nemours est une commune située dans le département de Seine-et-Marne, en région Ile-de-France. Nemours est une ville moyenne qui se veut dynamique, ouverte, patrimoniale, innovante, urbaine et de proximité. De par sa position et ses 13 300 habitants, que l'on appelle les Nemouriens, elle assure une fonction de centralité importante sur le territoire environnant et plus particulièrement dans le cadre de la Communauté de Communes du Pays de Nemours. Son maire est Madame Valérie LACROUTE, élue en 2020 et dont le mandat court jusqu'en 2026. Madame LACROUTE est également Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Nemours et Vice-Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France.



A propos de l'ORT "Action Coeur de Ville" :

L'enjeu de la revitalisation urbaine et de la rénovation des bâtiments est au coeur de l'action de la SEM du Pays de Fontainebleau et trouve sa traduction opérationnelle au sein de la convention pluriannuelle « Action Coeur de ville » et de son ORT signé le 14 décembre 2021. Ce programme, destiné à soutenir les villes moyennes du territoire français, a été officiellement lancé en décembre 2018 par le Gouvernement, afin d'inventer les coeurs de ville de demain. Ce plan répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter leur rôle de moteur de développement du territoire. Nemours a été retenue parmi les 7 communes de Seine et Marne et les 222 villes réparties dans toutes la France. Un des 5 axes de la convention Cadre «Action Coeur de Ville» concerne l'amélioration de l'habitat et devrait permettre de remettre sur le marché les logements vacants et rénover le bâti des copropriétés vieillissantes et résorber l'habitat indigne et/ou insalubre.